

[Text]

Mr. Turner: As I mentioned before, because of the the way the land claims have gone, you have picked little parcels of land here and there. However, if the Yukon Court's Mining Act was in effect and anybody could prospect the whole Yukon, you would retain an interest. Somehow how you have to work that into your land claims situation to retain an interest within anything that comes up.

If anybody stakes claims, automatically you would get an interest. If that claim comes into a mine, you receive a royalty or the interest; or if somebody puts it into a stock company you would receive a basic amount of stock. It is something that really has to be gone into.

Mrs. Blondin: I want to clarify a difficult point. In land selection there are certain things that happen. They should be as unfettered as the land claims selection process. When you select lands the government gives interim land protection and that refers to mining and mineral exploration. How can that be honoured when there is a continual alienation of land through the staking of claims? That is one concern that we have although I am not saying that it is wrong. Have you ever discussed this with the native people?

Mr. Turner: Not really. I have not been up north for a number of years and I do not know anything about your land claims other than your picking. I notice on the claim you are picking little bits and pieces here and there and consequently that land will now become alienated from prospecting.

Mrs. Blondin: It could be the bits and pieces with the best resources though.

Mr. Turner: Not necessarily.

Mrs. Blondin: Not necessarily but it could be if they are not already staked.

Mr. Fulton: I agree with that remark. I do not think anyone on this committee wants to throw any roadblocks in the way of the proper land assembly now being sought under the CYI claim. I think one of the things this committee needs and is referred to in one of the documents that Mr. Turner has tabled, is the RD Glass memo from Mr. Lazarovich regarding the Yukon Quartz Mining Act. Mr. Watson's first question is "Has legal opinion been obtained respecting the proposed amendments to section 12 of the Yukon Quartz Mining Act?" The whole rest of the document is blanked out under solicitor-client privilege, advice and recommendation, and so on.

[Translation]

M. Turner: Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, à cause de la façon dont se sont réglées les revendications territoriales, vous avez pris de petites parcelles de terrain ici et là. Si, par contre, la Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon était en vigueur partout et si tout le monde pouvait prospecter l'ensemble du Yukon, vous pourriez conserver certains intérêts. Il vous faudrait d'une façon ou d'une autre négocier les revendications territoriales de manière à conserver un intérêt dans toute exploitation éventuelle.

A partir du moment où quelqu'un délimite un claim, vous obtiendriez automatiquement un intérêt. Si cette concession minière est finalement exploitée, vous toucheriez une redevance en fonction des intérêts que vous possédez et si quelqu'un transforme l'exploitation en une société par actions, vous recevriez une certaine quantité d'actions. C'est quelque chose à laquelle il vous faut bien penser.

Mme Blondin: J'aimerais éclaircir un point difficile. Lors de la sélection des terres, il y a un certain nombre de choses qui se produisent. Il faut que les terres soient libres de tout lien lorsqu'on procède à la sélection dans le cadre des revendications territoriales. Lorsqu'on sélectionne des terres, le gouvernement accorde une protection provisoire, et cela s'étend aux mines et à l'exploitation minière. Comment peut-on respecter ce processus s'il y a continuellement des terres qui sont aliénées en raison de la délimitation de concessions minières? C'est l'une de nos préoccupations même si je ne dis pas que l'on a tort. Avez-vous abordé le sujet avec les autochtones?

M. Turner: Pas vraiment. Cela fait des années que je ne suis pas allé dans le Nord et je ne sais rien de vos revendications territoriales excepté la façon dont vous choisissez les terres. Je constate que, dans les revendications, vous prélevez des terres ici et là et qu'en conséquence ces terres ne pourront plus être prospectées.

Mme Blondin: Il se pourrait toutefois que ces petites parcelles de terres soient celles qui aient les meilleures ressources.

M. Turner: Pas nécessairement.

Mme Blondin: Pas nécessairement, mais ça pourrait bien être le cas si elles n'ont pas déjà fait l'objet de concessions minières.

M. Fulton: Je suis d'accord avec cette observation. Je pense qu'il n'y a personne au sein de ce comité qui veuille faire obstacle à la procédure de redistribution des terres qui doit être appliquée en bonne et due forme dans le cadre des revendications du CIY. Je pense que l'une des choses dont a besoin notre comité et qui est mentionnée dans les documents déposés par M. Turner, c'est du mémoire RD Glass de M. Lazarovich au sujet de la Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon. La première question posée par M. Watson est la suivante: «Un avis juridique a-t-il été obtenu en ce qui a trait aux modifications proposées à l'article 12 de la Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon?». Tout le reste du document est caviardé en vertu du privilège entre l'avocat et son client, du droit de donner des avis et de faire des recommandations, etc.